



Fondation de France



# Baromètre annuel de la philanthropie

**Les fondations  
et fonds de dotation  
en France**

Dossier spécial

---

**Fondations abritées :  
un modèle attractif  
pour les familles  
et les entreprises**



**Axelle Davezac**  
Directrice générale  
de la Fondation de France

**« La philanthropie est plus que jamais essentielle à la cohésion de notre société. »**

Deux années de crise sanitaire n'ont en rien entamé le dynamisme du secteur de la philanthropie : malgré un contexte plein d'incertitudes, le désir d'engagement pour l'intérêt général s'exprime plus que jamais ; ainsi, **le nombre de fonds et fondations enregistre une croissance de 6 %** par rapport à 2020 et leur nombre a plus que doublé en vingt ans !

Cette envie d'agir pour l'intérêt général démontre aussi la confiance des acteurs privés dans la capacité de la philanthropie à transformer la société, à avoir un impact sur le monde qui les entoure. Et cette volonté de s'engager est aussi vive pour les particuliers que pour les entreprises : les fondations d'entreprises sont six fois plus nombreuses qu'il y a vingt ans, le nombre de fondations abritées en France a triplé sur cette même période, et les fonds de dotation ont connu une croissance exponentielle depuis 2011.

Ce besoin d'engagement, nous le vivons au quotidien à la Fondation de France, où **nous avons accueilli 46 nouvelles fondations abritées** en 2021. Ce baromètre de la philanthropie consacre ainsi un focus spécifique aux fondations abritées, représentatives de l'essor du secteur.

Pour les entreprises, la crise sanitaire a joué un rôle de déclencheur, de prise de conscience ou d'accélérateur. **Pour les fondations familiales, il s'agit plutôt de concrétiser un besoin de transmission, de partage, l'envie de construire un projet intergénérationnel qui soudera la famille** et lui donnera une autre dimension. Tous les fondateurs expriment cette volonté d'apporter leur contribution à une cause qui leur tient à cœur.

Parce qu'elle a cette faculté à s'emparer de toutes les grandes problématiques actuelles, à apporter des réponses concrètes, durables, mais aussi à expérimenter des solutions innovantes, la philanthropie est plus que jamais essentielle à la cohésion de notre société.

À l'heure où notre pays honore un rendez-vous démocratique majeur, dont vont dépendre les politiques publiques à venir, il est important de rappeler le rôle et la contribution essentiels de la philanthropie à la vie du pays. Complémentaire à l'action publique, elle vient inspirer et engager les transitions qu'impose un monde en pleine mutation.

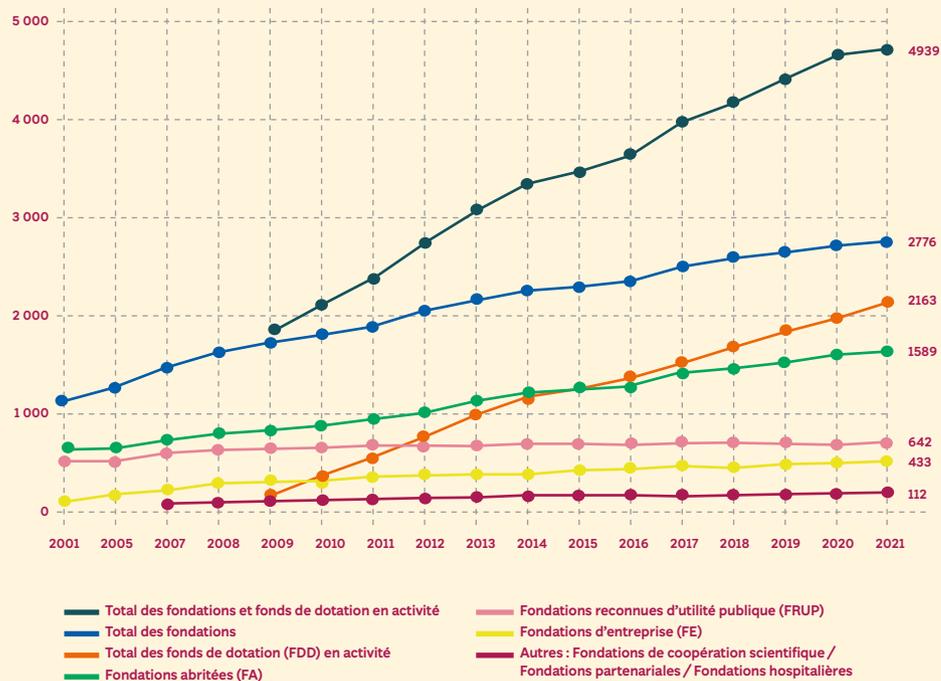
# Fondations et fonds de dotation, la croissance se confirme

L'Observatoire de la philanthropie mène depuis 2001 des enquêtes nationales pour suivre l'évolution du secteur des fondations et des fonds de dotation. En vingt ans, le nombre de fondations a plus que doublé pour atteindre près de 2 800 structures actives en 2021. En y intégrant les fonds de dotation, le nombre atteint près de 5 000 structures.

## Une très forte croissance des fondations en vingt ans

En vingt ans, le nombre de fondations a été multiplié par 2,5. Elles étaient 1 109 en 2001, elles sont 2 776 en 2021 (hors fonds de dotation). Alors que le nombre de FRUP (fondations reconnues d'utilité publique) a augmenté de façon modérée, la progression du nombre de fondations abritées et de fondations d'entreprise est particulièrement marquante. Le nombre de fondations abritées a triplé en vingt ans, passant de 571 en 2001 à 1 589 aujourd'hui. À noter également la très forte croissance des fondations d'entreprise qui passent de 67 à 433. En 2021, elles sont donc six fois plus nombreuses. Enfin, les fonds de dotation ont connu, eux aussi, un très fort accroissement depuis 2011.

### → Évolution du nombre de fondations et fonds de dotation selon le statut juridique de 2001 à 2021



**NB:** L'enquête nationale sur les fondations et fonds de dotation 2019 a montré que seuls environ 60 % des FDD créés ont une activité effective. La courbe orange présente l'évolution du nombre de FDD en activité.

Cette croissance globale du secteur peut s'expliquer d'une part par l'évolution du cadre fiscal et juridique. Depuis les années 2000, plusieurs lois ont assoupli ce cadre légal (loi de 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations, loi TEPA de 2007 pour la relance économique, loi sur l'économie sociale et solidaire de 2014) et facilité ainsi l'engagement philanthropique, qu'il s'agisse de particuliers ou d'entreprises. D'autre part, le développement de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) à partir de la fin des années 2000 a certainement joué un rôle moteur dans la croissance des fondations d'entreprise. La complémentarité des approches RSE et de la philanthropie permet aux entreprises de s'engager de façon globale et cohérente pour l'intérêt général.

Le développement des fondations abritées s'explique en partie par la volonté d'agir pour l'intérêt général des particuliers : en effet, plus de la moitié d'entre elles sont créées par des fondateurs et fondatrices particuliers. Mais ce modèle attire également de plus en plus d'entreprises puisque celles-ci sont à l'origine d'une fondation abritée sur quatre. En 2021, elles ont même représenté la moitié des nouvelles fondations abritées créées à la Fondation de France.

Autre indicateur de la montée en puissance du secteur philanthropique : son poids économique. En près de vingt ans, les actifs des fondations comme leurs dépenses ont été multipliés par 4, avec en 2001, 8 milliards d'euros d'actifs et 3,1 milliards de dépenses contre 32 milliards d'euros d'actifs et 11,9 milliards d'euros de dépenses en 2020.

### → Poids économique des fondations et fonds de dotation (FDD)

	Total fondations (hors FDD)	Estimation FDD
Montant en millions d'euros	2020	
Actifs	32 114	de 1 600 à 2 100
Ressources	11 669	de 300 à 400
Dépenses	11 867	De 400 à 450

Source : données issues des comptes annuels 2020 (nouvelle norme ANC n°2018-06)

## Une vitalité du secteur qui ne se dément pas malgré la crise

Pour la deuxième année de crise sanitaire, l'évolution du secteur philanthropique est toujours à la hausse. En 2021, le taux de croissance du nombre de fondations et fonds de dotation dépasse celui des années précédentes : plus de 6 % en 2021 contre 5 % en 2020. Cette croissance est portée avant tout par le développement des fondations abritées et des fonds de dotation qui représentent les trois quarts des structures philanthropiques en France. Cette tendance témoigne de la force de l'engagement privé pour l'intérêt général pendant cette période de crise sans précédent.

## Les fondations touchées inégalement par la crise

En 2020, année la plus récente pour laquelle les comptes des fondations et FDD sont disponibles, les fondations détiennent 32 milliards d'euros d'actifs, leurs ressources atteignent 11,7 milliards et leurs dépenses s'élèvent à près de 11,9 milliards d'euros. Pour les fonds de dotation, les actifs sont estimés entre 1,6 milliard et 2,1 milliards d'euros, leurs ressources se situent entre 300 et 400 millions d'euros et leurs dépenses entre 400 et 450 millions d'euros.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, le règlement comptable n°2018-06 de l'Autorité des normes comptables (ANC) est entré en vigueur pour les associations, les fondations et les fonds de dotation. L'impact de cette réforme sur les comptes de 2020 empêche de présenter les chiffres précis d'évolution des indicateurs économiques avec ceux de 2019.

Précisons que cette réforme a essentiellement touché les actifs des fondations et, de façon plus marginale, les dépenses et les ressources.

Malgré ce changement de règlement comptable, il est possible de s'intéresser aux tendances globales d'évolution en classant les fondations selon trois tranches de dépenses : celles qui dépensent moins de 1 million d'euros par an, celles qui dépensent entre 1 million et 10 millions d'euros par an et celles qui ont des dépenses annuelles supérieures à 10 millions d'euros. Il apparaît que les fondations ayant des dépenses annuelles inférieures à 1 million d'euros ont connu une forte baisse de leurs ressources et de leurs dépenses en 2020.

L'ampleur de cette baisse ne peut s'expliquer uniquement par la réforme comptable. Ces fondations ont certainement été durement touchées par la crise sanitaire. Soit parce qu'il s'agissait de structures opératrices impactées par la baisse des ventes de services et produits (exemples : billetterie de structures culturelles, séjours de vacances pour enfants), soit parce qu'elles n'ont pas eu la logistique nécessaire pour mettre en place des outils de collecte d'urgence. Pour certaines, les dépenses ont pu être reportées, notamment lorsqu'il s'agissait de projets annulés du fait de la crise (par exemple, dans le cas de soutien à des établissements culturels).

Les fondations avec des dépenses annuelles supérieures à 10 millions ont au contraire connu une forte hausse de leurs ressources et de leurs dépenses. Pour ces fondations, la croissance des dépenses a été plus forte que celle de leurs ressources, ce qui traduit leur forte mobilisation pour l'intérêt général pendant la première année de crise sanitaire.



# 2 776

fondations et 2163 fonds  
de dotation en activité



# 11,9

milliards d'euros engagés  
pour l'intérêt général

## Fondations abritées : les grandes tendances de 2021

**Malgré une année 2021 encore largement marquée par la crise sanitaire, l'envie d'agir en faveur de l'intérêt général ne s'est pas démentie. Au contraire ! À l'image du secteur de la philanthropie qui ne cesse de croître, le nombre de fondations abritées a augmenté en 2021.**

« Choc sanitaire, inquiétudes économiques... nous pouvions craindre l'effet de la crise covid sur le désir de philanthropie. Or, avec 46 nouvelles fondations en 2021, le rythme de création est resté très soutenu », constate Sabine de Soyres, responsable du développement des fondations et des legs à la Fondation de France.

Si le nombre de fondations abritées progresse, c'est entre autres parce que ce statut particulier séduit par ses avantages multiples. Il permet en effet de bénéficier d'un accompagnement tant juridique que méthodologique et ainsi de mutualiser les expertises et les coûts. Mais c'est surtout pour les fondateurs l'occasion de rejoindre un réseau, de s'ouvrir aux échanges et aux collaborations autour de causes communes.

« Les fondateurs apprécient de faire partie d'un réseau, confirme Jean-Marie Destrée, délégué général de la Fondation Caritas France. Certaines des fondations que nous abritons ont d'abord créé un fonds de dotation. Puis, dans un deuxième temps, elles optent aussi pour une fondation abritée afin de bénéficier de l'expertise, du sourcing de projets du réseau Caritas, notamment sur les questions de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. »

« Les personnes ou institutions nous choisissent pour bénéficier du label de qualité et des garanties qu'apporte une fondation reconnue d'utilité publique, ajoute Elsa Bouneau, directrice de la Fondation du Protestantisme. Ce statut donne de la crédibilité aussi bien à leur stratégie de collecte que vis-à-vis de partenaires qu'ils pourraient solliciter. »

## Entreprises ou familles, la volonté de s'engager durablement

Deux tendances majeures sont remarquables si l'on regarde plus avant les personnes qui créent une fondation abritée. En majorité toujours, les fondations à gouvernance familiale, qui réunissent parents, enfants et parfois même petits-enfants autour d'un projet philanthropique. À l'origine de la démarche, le désir de construire une aventure commune et intergénérationnelle autour des liens familiaux. « *La volonté d'associer enfants et petits-enfants est beaucoup plus présente qu'il y a dix ans, l'objet de la fondation est réfléchi, défini, en famille* », souligne Jean-Marie Destrée.

Autre tendance forte, le nombre record de fondations abritées créées par des entreprises qui représentent près de la moitié des fondations créées à la Fondation de France. « *Il s'agit essentiellement de PME qui se sont mobilisées en 2020 en faveur de la recherche et des associations pour répondre à l'urgence de la crise sanitaire. Elles souhaitent désormais pérenniser cet engagement en créant leur fondation* », précise Sabine de Soyres.

Côté Fondation du Protestantisme, on retrouve historiquement plutôt des fondations créées par des institutions ou associations protestantes qui souhaitent consolider leur stratégie de collecte. « *Mais, constate Elsa Bouneau, nous accueillons aussi maintenant des particuliers qui prennent une sorte de retraite anticipée... Au lieu de prendre un dernier poste, ils choisissent de consacrer la fin de leur vie professionnelle à leur engagement philanthropique* ».

## Des causes qui répondent aux préoccupations actuelles

Ces nouvelles fondations veulent apporter des réponses concrètes et efficaces face aux grands enjeux actuels de notre société. Ainsi, la volonté d'accompagner la transition écologique et de protéger la biodiversité est au cœur de l'engagement de près de 30 % des nouvelles fondations abritées à la Fondation de France.

À la Fondation Caritas, la question environnementale, de plus en plus présente également, sera abordée sous l'angle de projets d'insertion, ou de la lutte contre la précarité énergétique par exemple. Enfin, d'autres causes liées aux vulnérabilités, souvent aggravées par deux ans de crise sanitaire, sont également très présentes dans les missions des fondations. Comme la lutte contre les inégalités et les violences faites aux femmes, la précarité ou la santé mentale des jeunes, mais aussi l'éducation et le soutien au secteur de la culture, particulièrement touché ces derniers mois.



Caroline et Frédéric Brun,  
fondateurs de la Fondation Brun

## Une fondation familiale qui nous rassemble et nous resseemble

« Dès le départ, notre projet était celui d'une fondation familiale qui inclut nos quatre enfants. Ils sont âgés de 11 à 19 ans et, comme tous les enfants ou adolescents, ils ont une vision rafraîchissante du monde en même temps qu'un sens aigu de la justice. Les rendre parties prenantes de cette aventure est donc l'occasion de partager avec eux un projet commun qui s'inscrit dans le temps et nous embarque tous, pour de bonnes raisons. Les enfants vont partir un jour, mais ils seront toujours, c'est notre espoir, attachés à cette fondation. Nous souhaitons qu'elle soit pour la cellule familiale le support d'une histoire commune à construire, qui prolonge les valeurs qui sont les nôtres : vivre ensemble harmonieusement, avec solidarité et le goût des autres.

Au-delà de leurs différences d'âge et de sensibilité, c'est aussi un bon moyen de développer chez eux une conscience des réalités de notre époque, de s'intéresser au sort des autres et surtout d'apprendre qu'il est possible de transformer ce qui ne va pas. Si la protection de l'environnement est un combat qui nous rassemblait tous, les plus jeunes ont insisté pour ajouter la lutte contre la pauvreté, là où elle leur paraissait la plus criante, en Afrique ou en Asie. Ce choix a fait débat, car en pleine crise sanitaire il nous paraissait tout aussi important de soutenir les étudiants en détresse ou les personnes les plus précaires... Leur choix a été acté et finalement c'est bien ainsi. »



**Clémence Brachotte,**  
fondatrice de la Fondation Gratitude

## Me recentrer sur mes valeurs

« J'ai toujours été investie dans le bénévolat, inspirée par ma mère et ma grand-mère, qui ont beaucoup donné de leur temps pour les personnes vulnérables. Très jeune, j'ai participé à de nombreuses missions humanitaires, en Roumanie auprès des enfants des rues, en Inde dans un village de lépreux... Cet engagement n'a jamais cessé. À 30 ans, j'ai ressenti le besoin de faire une pause dans ma carrière professionnelle pour me recentrer sur mes valeurs. Je suis partie en Afrique, en Amérique latine et en Asie pour me consacrer aux plus souffrants et aux délaissés. L'idée de créer une fondation qui permette d'avoir un impact et une action dans la durée est née de cette expérience du terrain. J'ai cédé l'entreprise familiale et c'est ainsi qu'à vu le jour la Fondation Gratitude qui a pour objet l'accès aux soins pour les plus démunis, l'inclusion sociale et l'éducation. La mission d'origine – humanitaire et internationale – s'est vu bouleversée par la crise du Covid-19. Aujourd'hui, la moitié des projets que nous soutenons sont à l'étranger, les autres sont en France, axés notamment autour de l'inclusion sociale. À terme, nous avons l'ambition de devenir opérateurs et de monter des dispensaires et des orphelinats, là où sont les besoins. »



**Philippe Poncin,**  
fondateur de la Fondation  
Alpes sauvages

## Passer de la contemplation à l'action

« Moi qui ai toujours été émerveillé par la beauté de la nature et des massifs alpins en particulier, j'ai voulu créer une fondation qui contribue à préserver toute cette biodiversité unique. La fondation s'appelle Alpes sauvages et interviendra sur l'arc alpin, un périmètre qui m'est cher, mais qui a aussi l'avantage de présenter une entité géographique et climatique relativement uniforme. Ce désir d'engagement a notamment été encouragé par les changements positifs que j'ai pu observer ces dernières années tout près de chez moi, dans la région de Grenoble. On voit aujourd'hui des espèces qu'on ne voyait pas avant, comme les gypaètes et d'autres vautours, et aussi davantage de grosse faune, tout cela

grâce à des plans de réintroduction, et à une pratique plus raisonnée de la chasse... De quoi être optimiste! J'ai donc eu envie de participer à cet effort de protection et de ré-ensauvagement de la nature en apportant mon soutien aux acteurs de terrain. La fondation avance de façon pragmatique en allant à la rencontre des hommes et des femmes qui agissent, afin de mieux comprendre leur démarche et voir quels sont leurs besoins. Être abrité à la Fondation de France, c'est aussi pour moi l'occasion de rencontrer d'autres fondateurs qui partagent les mêmes valeurs, pour échanger nos expériences et envisager des coopérations possibles parce qu'ensemble on a plus d'impact. Bref, c'est une expérience humaine et intellectuelle très enrichissante. »



**Franck Duriez,**  
délégué général de la  
Fondation Blancheporte

## Concrétiser la mission sociale de l'entreprise

« Plusieurs raisons sont à l'origine de la création de la Fondation Blancheporte. Tout d'abord, la redéfinition de notre mission entrepreneuriale : embellir la vie des femmes pour leur permettre de se sentir belles et bien et d'agir pour un monde plus harmonieux que nous voulions assumer pleinement au-delà de notre activité marchande. Ensuite, la volonté de nous engager de manière pérenne dans notre responsabilité sociale d'entreprise. Et enfin, une véritable attente de nos équipes, renforcée au sortir de la crise sanitaire, d'apporter une autre dimension à leur mission professionnelle.

Ce cheminement vers la Fondation Blancheporte a été accompagné par la Fondation de France Nord, qui nous a aidés à affiner les contours du projet. Très vite, l'idée de soutenir les femmes, qui sont nos clientes, mais aussi la majorité de nos salariés, s'est imposée. Nous avons choisi d'envoyer un message positif en soutenant des initiatives portées par des femmes qui veulent changer le monde. Nous allons fonctionner par appel à projets pour encourager celles qui veulent agir et innover, dans les domaines de l'éducation, de l'accès à la culture, de la formation ou de l'insertion professionnelle, du lien social ou intergénérationnel... Les initiatives seront sélectionnées par le comité exécutif de la fondation constitué, de la direction de Blancheporte, d'une équipe de salariés volontaires et de personnalités externes. Le lancement de la fondation suscite déjà une véritable adhésion des équipes et une nouvelle fierté. Un premier signe très prometteur. »

# Méthodologie

**Depuis 2001, tous les quatre ans, l'Observatoire de la philanthropie de la Fondation de France mène une grande étude nationale sur les fondations et les fonds de dotation. Depuis 2020, le baromètre annuel de la philanthropie permet de suivre de façon régulière les grandes tendances du secteur.**

Il s'agit de produire chaque année des indicateurs sur le nombre de fondations et fonds de dotation et leur poids économique (actifs, dépenses et ressources de l'année N-2, donc de 2020 pour cette édition du baromètre). Pour mesurer ces évolutions clefs, l'Observatoire de la philanthropie tient à jour les données relatives aux créations et aux dissolutions de fondations et de fonds de dotation et réalise en plus une collecte de données à partir des comptes financiers publiés au Journal officiel des associations et fondations (JOAFE) et sur les sites des fondations et fonds de dotation.

Pour les indicateurs financiers (montants des actifs, ressources et dépenses), les données de 227 comptes de fondations ont été recueillies (dont 25 fondations abritantes représentant 1388 fondations abritées, soit au total 60 % des fondations) ainsi que les données de 160 fonds de dotation. Les calculs ont été effectués en distinguant trois groupes de fondations et trois groupes de FDD définis selon le niveau de leurs dépenses.



## Sources

Base de référencement de l'Observatoire de la philanthropie

Journal Officiel des associations et des fondations : comptes annuels 2020 fondations et des FDD.

Étude nationale Fondations et fonds de dotation 2019

Une étude menée avec le concours de **Viviane Tchernonog**, chercheuse au Centre d'économie de la Sorbonne (CNRS - Université Paris 1).

**Fondation  
de  
France**

40 avenue Hoche  
75008 Paris  
Tél. : 01 44 21 31 00  
Fax : 01 44 21 31 01

Plus d'informations  
sur l'Observatoire de la philanthropie

Contact : Anne Cornilleau  
[anne.cornilleau@fdf.org](mailto:anne.cornilleau@fdf.org)

[www.fondationdefrance.org/espace-philanthropie](http://www.fondationdefrance.org/espace-philanthropie)

Suivez-nous  
FONDATIONDEFRANCE.ORG

